

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 04 FEVRIER 2014**

PRESENTS : Messieurs LENEL, REYNIER, IMPROTA, FUENTES, RICARD, AUBERT, COSTE, FERRARI, MALAOUI et SITTONI.

ABSENTS : Messieurs BOREL, NORYNBERG, ANONETTI, KLONIECKI, Mesdames CHAIX-MOUNET et MOUREN.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs BERNARDI, DRUJON D'ASTROS et CELDA.

PROCURATIONS : Monsieur BERNARDI à Monsieur RICARD
Monsieur DRUJON D'ASTROS à Monsieur LENEL

Monsieur FUENTES Bernard a été élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 17 décembre 2013 est adopté à l'unanimité.

D) CONTRATS ET CONVENTIONS ANNEE 2014

- Entretien des chaudières/Contrat S.S.P. Saint-Savournin
- Dératisation, désinsectisation/Convention Biohygiène Marseille
- Entretien du réseau d'éclairage public/Contrat GIAIME la Bouilladisse
- Maintenance des extincteurs et des désenfumages des bâtiments communaux/Contrat JPHT Simiane-Collongue
- Entretien panneau électronique d'informations/Contrat Lumiplan Saint-Herblain
- Maintenance des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire/Contrat PROSERV Marseille
- Maintenance des hydratants/Convention S.M.M.I. Monticello
- Maintenance des installations de détection intrusion/Contrat AXONE Saint-Savournin

- Installation et hébergement d'équipements de télérelevé des compteurs gaz/Convention GRDF
- Entretien ascenseur école élémentaire/Contrat ASTEC
- Entretien d'espaces verts/Contrat SARL LAMBERTI Saint-Savournin
- Ramassage d'animaux/Contrat DOG SERVICES AMBULANCES 13 Marseille
- Fourrière animale/Contrat C.D.A. (Centre de Défense des Animaux) Cabriès
- Fourrière automobile/Contrat MAVEL Luynes
- Utilisation du stand de Tir/Convention Provence Tir
- Entretien cuisine groupe scolaire/Contrat ISS HYGIENE ET PREVENTION Marseille
- Formation aux techniques de Sécurité/Convention Mr FASULO

VOTE A L'UNANIMITE

II) EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC/DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL 13

Le programme d'extension de l'éclairage public de la commune, correspondant à la pose de sept candélabres supplémentaires, peut faire l'objet d'une aide du Conseil Général 13 dans le cadre des travaux de proximité.

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter du Conseil Général 13 l'octroi d'une subvention de 11.277,78 € correspondant à 80 % du montant prévisionnel des travaux HT.

VOTE A L'UNANIMITE

III) TRAVAUX DE VOIRIE CHEMIN DE LA JACQUETTE/DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL 13

Les travaux de voirie programmés au chemin de la Jacquette, correspondant à la réfection complète de 110 mètres linéaires, peuvent faire l'objet d'une aide du Conseil Général 13 dans le cadre des travaux de proximité.

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter du Conseil Général 13 l'octroi d'une subvention de 47.204 € correspondant à 80 % du montant prévisionnel des travaux HT.

VOTE A L'UNANIMITE

IV) BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE/DESTINATION DES DOCUMENTS ISSUS DU DESHERBAGE

Afin d'assurer une bonne gestion des fonds documentaires de la bibliothèque municipale, il est indispensable de procéder au désherbage, opération consistant à retirer les documents obsolètes, détériorés ou ne répondant plus aux besoins des lecteurs.

VOTE A L'UNANIMITE

V) APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SIBAM

Suite à l'adhésion de la commune de Gréasque à la CAPA, le Sibam n'a plus de raison d'exercer la compétence SPANC qu'il exerçait pour cette seule commune.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les nouveaux statuts du Sibam desquels la compétence SPANC a été retirée avec effet au 31 décembre 2013.

VOTE A L'UNANIMITE

VI) REMUNERATION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ASSURANT DES HEURES D'ETUDE SURVEILLEE

Dans le cadre de la mise en place des études surveillées pour les élèves de l'école élémentaire, il convient de prévoir la rémunération de ces heures d'études surveillées effectuées par les enseignants volontaires sur la base des taux horaires maximum fixés par décret.

Les taux actuels fixés par le décret n° 2010-761 du 7 juillet 2010 sont les suivants .

- Instituteurs : 19,45 €
- Professeur des écoles de classe normale : 21,86 €
- Professeur des écoles hors classe : 24,04 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ces tarifs pour une application à effet du 27 janvier 2014, date de mise en service effective des études surveillées.

VOTE A L'UNANIMITE

VII) FIXATION DU PRIX DES CAVEAUX

La SARL JOURDAN, entreprise funéraire sise aux Pennes Mirabeau, a notifié à la Commune la révision du prix du caveau unitaire qu'il convient d'appliquer à effet du 1^{er} janvier 2014, suite à l'augmentation du taux de la TVA.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le tarif du caveau à la somme de 3.350 € contre 3.300 € précédemment, soit une augmentation de 2 %.

VOTE A L'UNANIMITE

VIII) ADHESION DES COMMUNES DE LANCON DE PROVENCE, LA FARE LES OLIVIERS, COUDOUX, VELAUX ET VENTABREN AU SMED 13

Par délibération en date du 19 décembre 2013, le Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône a accepté l'adhésion des communes de Lançon de Provence, la Fare les Oliviers, Coudoux, Velaux et Ventabren.

Conformément aux dispositions de l'article 5211-5 du CGCT, il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur ces demandes d'adhésion au SMED 13.

VOTE A L'UNANIMITE

La séance est levée à 19 H

**Monsieur le Maire
Président de séance**

André LENEL